



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION RESTREINTE DU 11 FEVRIER 2020

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 05 02 20

Pris note de votre réclamation concernant l'organisation du centre n°10-U11 du samedi 01-02-20 à OSNY FC.

La commission convoque le responsable des 4 équipes le lundi 24-02-20 à 19H45.

CONVOCAATION

Lundi 17 Février 2020 à 19 heures 00

La commission convoque :

- Pour le club de BEZONS USO

M le Responsable l'équipe 1 U13, munis de la liste des joueurs ayant participé au second tour

Suite au centre n° 16 – Festival Foot U13 du 18 01 2020 à ERMONT AS

Présence indispensable sous peine de sanction et disqualification de l'équipe

Lundi 24 Février 2020 à 19 heures 45

La commission convoque :

- Pour le club d'OSNY FC

M le Responsable l'équipe 1 U11

- Pour le club de JOUY LE MOUTIER FC

M le Responsable l'équipe 1 U11

- Pour le club de ST OUEN AS

M le Responsable l'équipe 1 U11

- Pour le club de SARCELLES AAS

M le Responsable l'équipe 3 U11

Suite organisation du centre n° 10 – Challenge U11 du 01 02 2020 à OSNY FC

Présence indispensable sous peine de sanction

Lundi 24 Février 2020 à 20 heures 00

La commission convoque :

- Pour le club GONESSE RC

M le Président du club

M DIAGOURAGA Diaby - Responsable Ecole de Foot

Suite à l'indisponibilité de vos installations

Présence indispensable sous peine de sanction



FESTIVAL U13

RESULTAT DU 2^{ème} TOUR DU SAMEDI 18 JANVIER 2019

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 3^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 07 03 20

- Centre n° 1** ST OUEN AS 1 - EAUBONNE CSM 1
- Centre n° 2** ST OUEN AS 3 - MONTSOULT BAILLET US 1
SAINT BRICE FC 3 : Forfait avisé
- Centre n° 3** ENTENTE SSG 2 - GROSLAY FC 1
- Centre n° 4** ENTENTE SSG 1 - DEUIL ENGHEN FC 1
- Centre n° 5** SARCELLES AAS 2 - GARGES FCM 1
- Centre n° 6** PARISIS FC 1
VILLIERS LE BEL 1 disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Achirafi, Moutsita, Rodier Homer)
ARGENTEUIL RFC 2 disqualifiée (5 mutés : Dupré, Kalem, Meghazzichaa, Moueddene, Senahji)
- Centre n° 7** ARGENTEUIL RFC 4
ENTENTE SSG 4 disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Correa, Elmir, Sakher)
- Centre n° 8** ENTENTE SSG 3 - ST BRICE FC 1
- Centre n° 9** CERGY PONTOISE FC 2 - FRANCONVILLE FC 2
VILLIERS 2 disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Dabo, Kara, Thiaw)
ECOEN FC 1 : Forfait avisé
- Centre n° 10** EAUBONNE CSM 2 - ARGENTEUIL FC 2
MONTMORENCY 1 disqualifiée (4 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, dont un non licencié : Amon, Obas, Séville, Zibani dont 1 non licencié : Séville)
- Centre n° 11** SARCELLES AAS 1 - ADAMOIS OL 1
- Centre n° 12** Résultats non parvenus
MENUCOURT 1 : forfait avisé
- Centre n° 13** SOISY AM FC 1
PONTOISIENNE 1 disqualifiée (3 joueurs ayant participé au tour précédent dans une autre équipe du club : Durst, Leplat de Miranda Mo, Mayala)
AUVERS ENNERY FC 1 : forfait avisé
- Centre n° 14** FRANCONVILLE FC 1 - ARGENTEUIL FC 1
SARCELLES 3 disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Abrahamyan, Bearn, Meite)
- Centre n° 15** ST BRICE FC 2 - ADAMOIS OL 2
CERGY FC 3 disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Bongnono, Kante, Pierre)
- Centre n° 16** ERMONT AS 1

La commission donnera la liste des meilleurs 3^{ème} repêchés suite aux convocations clubs du lundi 17-02-20



COUPE DU COMITE U12

RESULTAT DU 2^{ème} TOUR DU SAMEDI 18 JANVIER 2019

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 3^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 07 03 20

- Centre n° 1** PERSAN US 1 - ENTENTE SSG 3
- Centre n° 2** ECOUEN FC 1 - ENTENTE SSG 1
- Centre n° 3** ST LEU FC 1 - CERGY PONTOISE FC 1
- Centre n° 4** ERMONT AS 2 - ST BRICE FC 2
- Centre n° 5** SOISY AM FC 1 - ENTENTE MMB 1
- Centre n° 6** CORMEILLAIS ACS 1 - ERAGNY AS 1
- Centre n° 7** MARLY ES 1 - PARISIS FC 1
- Centre n° 8** ENTENTE MMB 2 - MONTMORENCY FC 2
COURDIMANCHE 1 disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent :
Ramdane, Sambake Moussa, Yao)
- Centre n° 9** GOUSSAINVILLE FC 1 - ARGENTEUIL RFC 2
VILLIERS LE BEL 1 disqualifiée (1 joueur non qualifié : Soumaré16/01/2020)
- Centre n° 10** ST OUEN AS 1 - ST BRICE FC 1
CERGY 2 disqualifiée (4 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Bamba,
Dembele, Masala Yana, Ould Teibe)
- Centre n° 11** DOMONT FC 1 - SARCELLES AAS 1
- Centre n° 12** GONESSE RC 1 - DEUIL ENGHEN FC 1
- Centre n° 13** ARGENTEUIL FC 1 - FRANCONVILLE FC 1
- Centre n° 14** GARGES FCM 1 - BEZONS USO 1
- Centre n° 15** ARGENTEUIL RFC 1 - CERGY PONTOISE FC 3
- Centre n° 16** NEUVILLE AS 1 - ECOUEN FC 3
GOUSSAINVILLE 3 disqualifiée (9 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent :
Ahmed Yahia, Benramdane, Branco, Chanai, Da Costa Cisternino, Navaratnam, Nkoma Njainga,
Oubaidallam, Sama)
AUVERS ENNERY FC 1 : Forfait avisé



CHALLENGE U10

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

PONTOISIENNE JS : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 9 Challenge U10 du samedi 01 02 20

ERAGNY AS : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 13 Challenge U10 du samedi 01 02 20

CHALLENGE U11

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

DOMONT FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 1 Challenge U11 du samedi 01 02 20

ADAMOIS OL : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 11 Challenge U11 du samedi 01 02 20

ARGENTEUIL FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 15 Challenge U11 du samedi 01 02 20

FESTIVAL FOOT U13

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

CERGY-PONTOISE FC : 1^{er} appel feuille de présence de votre équipe 1 – centre n° 12 Festival Foot U13 du 18 01 20 à MENU COURT AS

COSMO-TAVERNY : 1^{er} appel feuille de présence de votre équipe 1 – centre n° 12 Festival Foot U13 du 18 01 20 à MENU COURT AS



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

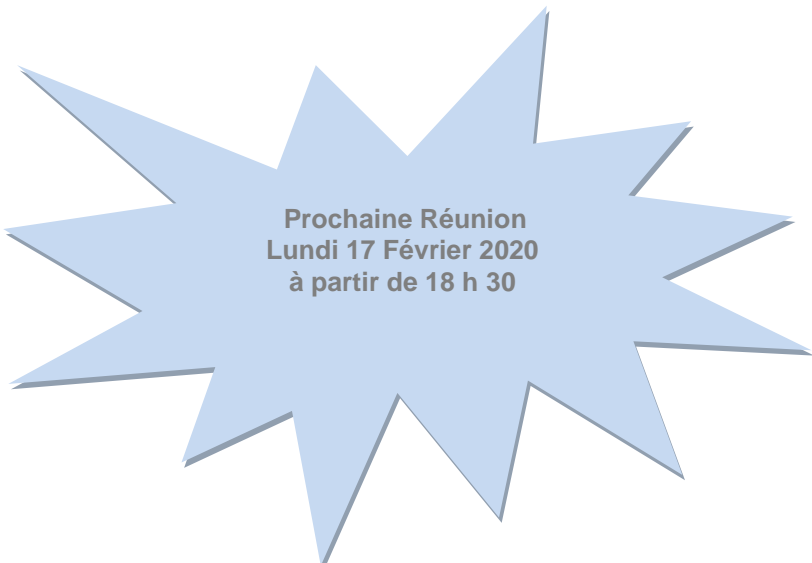
Suite à validation du Comité de Direction du 31/01/2020, les lieux des rassemblements de fin de saison sont ainsi validés :

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
ST BRICE/FORET

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020
ECOUEN

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
CERGY

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)
GOUSSAINVILLE



Prochaine Réunion
Lundi 17 Février 2020
à partir de 18 h 30